

« Je sais faire »

Nous sommes totalement pour une évaluation qui permet en début d'année de fonder objectivement l'indispensable personnalisation des apprentissages. Nous nous réjouissons d'une initiative qui accorde enfin à cette personnalisation la place qui est la sienne dans la lutte contre l'échec scolaire et pour la réussite de tous. Mais soyons conscients des risques de perversion du système : l'évaluation est bonne qui se fait et se dit en termes de « je sais faire » plutôt qu'en termes de « tu ne sais pas faire ».

En outre, en ne portant que sur les apprentissages instrumentaux, cette évaluation nie tout mode d'accès au savoir qui ne soit scolaire.

Ce sont les savoir-faire qui conditionnent les savoirs futurs et toute approche en termes de manque ou de soutien irait à l'encontre des buts recherchés.

A ce prix-là et au prix d'une formation à la personnalisation qui ne soit pas le fait du cours magistral, cette évaluation ne se transformera pas en dévaluation.

Le Comité directeur
de l'ICEM

Droits des enfants

« On est des enfants qui avons des idées »



Enfants d'écoles de Nevers reçus par M. Bérégovoy dans le cadre de l'opération « Cahiers de doléances ». Photo A. Troncy.

Les doléances des enfants et des jeunes

« Cher Monsieur, c'est très gentil d'écrire un article sur les cahiers de doléances et sur nous. Mais on n'est pas des gamins, ni des mômes ! On est des enfants qui avons des idées. »

Voilà la lettre reçue par un journaliste après la parution de son compte rendu de la remise des cahiers de doléances à la mairie d'Aizenay dans les Deux-Sèvres, par les enfants de l'école Louis-Button. Il ne suffit pas, en effet, de s'extasier ou de s'attendrir sur « les doléances des culottes courtes », des « gamins », ou de « l'enfant-roi ». Encore faut-il les prendre pour ce qu'elles sont : l'expression réfléchie et consciente de la citoyenneté des enfants et des jeunes qui les ont présentées. Ou encore, comme le dit ce cahier de doléances de Saint-Alban-d'Ay en Ardèche : « Parents, prenez-nous au sérieux, on n'est plus des bébés ! »

150 000 jeunes citoyens actifs

Rappelons qu'à l'initiative des Francas et de l'ICEM, il a été proposé aux jeunes de ce pays d'exprimer leurs revendications, leur vision du monde et leurs propositions sous la forme de cahiers de doléances, durant l'année scolaire 1988-1989. Ces cahiers ont été remis dans les mairies par les jeunes eux-mêmes au cours du mois de juin, et remis ou transmis à tous les élus de la Nation, du conseil général à la présidence de la République, en passant par la Chambre des députés. Ce sont près de 15 000 cahiers qui ont été rédigés, avec la participation d'au moins 150 000 jeunes.

Suite en page 2

SOMMAIRE

On est des enfants qui avons des idées	1-2-3
L'école sans murs	4
Le plan de travail	5
Classe-nature et cahiers « verts »	6-7
Lycée Viette et Est Républicain	8-9
Lu, vu, entendu	10-11

« On est des enfants »

Les Poitevins commémorent le bicentenaire de la Révolution



Ainsi pour Érasme : *« Les chevaux viennent au monde comme des chevaux ; mais les hommes, crois-moi, ne naissent pas hommes ; on les forme tels par l'éducation. »* Pour l'Encyclopédie, à l'article « âge », la durée de l'enfance est déterminée *« depuis le moment de la naissance jusqu'au moment où on commence à être susceptible de raison »*, cette raison qui justement est la marque de l'humani-

(Suite de la page 1)

Il est difficile à l'heure actuelle de donner un bilan chiffré exact de cette mobilisation exceptionnelle : les cahiers sont très divers et regroupent aussi bien les doléances des 281 élèves du lycée de Carpentras que celles des ... 4 élèves d'une classe unique d'un petit village de Lozère. Cette variété est d'ailleurs élément de leur richesse.

C'est bien la première fois dans l'histoire que s'exprime à une telle échelle la parole des enfants et des jeunes. Certes, l'occasion du bicentenaire de la Révolution française était belle, encore fallait-il la saisir. Toutefois, il ne s'agit pas de commémoration, mais bien d'un événement qui marque une rupture avec la conception traditionnelle de l'enfance.

Le premier rédacteur de l'initiale Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, l'abbé Siéyès, fait la distinction entre citoyens actifs et citoyens passifs.

Ces citoyens sans droit de vote, de parole, de propriété sont les pauvres, les femmes, les fous et les enfants. Dans la deuxième Déclaration des droits de l'homme, les fous et les enfants continueront à être discriminés. D'ailleurs, en droit romain, l'esclave, le fou et la femme sont aussi nommés infans. La structure mentale la plus ancienne par rapport à l'enfant le considère comme un intermédiaire entre l'homme et l'animal, un être inachevé.



Photo A. Troncy

té en l'homme. *« Tu seras un homme mon fils »*... cela voudrait-il signifier, en attendant, tais-toi ?

Les cahiers de doléances des enfants et des jeunes apportent la preuve que les mineurs sont des citoyens, et que le refus de leur parole est déni des droits civiques les plus fondamentaux : celui de penser et celui de s'exprimer, la citoyenneté ne se limite pas au droit de vote. Ces cahiers apportent la preuve que *« l'enfant est de la même nature que l'homme »* (C. Freinet). Leur contenu oscille entre deux pôles : celui de la revendication et de la proposition concrète, locale, quotidienne, et celui d'une vision du monde large, d'une véritable idéologie de la jeunesse, qui reflète bien sûr la société telle qu'elle est, et marque bien des inquiétudes et des exigences.

C'est dans ces deux directions que doivent être envisagés le suivi et l'exploitation des données recueillies.

Les grandes tendances qui se dégagent

Les élus locaux à qui les cahiers ont été remis doivent être les premiers à prendre en compte la parole des jeunes, ainsi que les enseignants et éducateurs qui travaillent



Photo J. Blanchard

quotidiennement avec les enfants. Prenons l'exemple de ce cahier de doléances de Saint-Colombier-Le-Vieux en Ardèche, et c'est très volontairement que nous ne choisissons pas une cité importante : les propositions des jeunes recoupent à la fois la responsabilité des élus locaux et celle des enseignants. D'un côté les jeunes réclament un foyer, une piscine, une épuration des rivières : au conseil municipal d'étudier la faisabilité de ces propositions et de travailler avec les jeunes sur les règles à adopter au niveau du foyer par exemple, plusieurs municipalités importantes ont d'ailleurs décidé de créer des conseils municipaux d'enfants. D'un autre côté, il y a proposition de *« faire plus de sport à l'école »* et de *« faire du jardinage »* : à l'enseignant de voir avec les enfants comment et pourquoi développer ces activités. Est-ce à dire que les cahiers de doléances sont seulement des cahiers de revendications auxquelles l'adulte n'a qu'à se plier ? Au contraire : le même cahier propose de faire *« moins de bruit dans la classe »* et *« que tout le monde joue ensemble »*, l'adulte sera ici bien plus le médiateur d'une réflexion, alimentée par l'expression publique des doléances. Le premier suivi des cahiers de doléances se fera donc dans la classe, le centre de loisirs, la municipalité d'origine. Dès octobre, des journées de réflexion tenteront de faire le point de ces revendications concrètes, de juger avec les enfants de leur réalisme et ce qu'elles impliquent pour tous, adultes et jeunes. A charge pour les adul-

Photo A. Troncy



qui avons des idées »



Photo F. Goalec

tes initiateurs de cette action de jouer les mouches du coche en se concertant avec les élus ou l'équipe éducative. Dans un deuxième temps, en janvier, des journées d'études autour de ces cahiers seront organisées au niveau départemental, afin d'examiner ce que les départements peuvent prendre en compte.

Plus globalement, et selon l'engagement pris par la présidence de l'Assemblée nationale et le cabinet du Premier ministre, un traitement législatif des propositions générales sera entrepris (par exemple, il n'est pas négligeable de considérer que la grande majorité des cahiers de doléances demandent le report des cours du samedi

matin au mercredi matin, ou un découpage différent de la journée de travail, avec activités sportives et culturelles l'après-midi.

L'autre grand suivi de ces cahiers devra



Photo J. Blanchard

Pour notre ville

Nous souhaiterions :

- un abri pour les clochards
- plus de policiers pour surveiller les voitures qui roulent trop vite surtout aux abords des écoles.
- pour que la ville soit plus agréable il faudrait :
- construire un toboggan aquatique
- repeindre la statue de Napoléon en noir
- Sur la place Napoléon il faudrait planter plus d'arbres, plus de fleurs, y mettre des bassins pas trop profonds avec des poissons, organiser davantage de fêtes foraines.
- des trottoirs refaits ou nettoyés ou goudronnés pour que les personnes handicapées y déplacent plus facilement.
- Plus de bancs
- Un bassin de 50 m à la piscine.
- Un bus à la sortie des spectacles du soir pour pouvoir rentrer chez soi, seul, en toute sécurité.

Éducation du Bicentenaire

Douze cahiers de doléances transmis à plusieurs élus

A l'initiative des FRANCAS et de l'ICEM, les enfants étaient invités à rédiger des cahiers de doléances dans le cadre de la fête du Bicentenaire.

■ Une cinquantaine d'élèves du cours préparatoire et du cours moyen de l'école annexe, du C.M. de l'école de Chabrits, du cours élémentaire du groupe scolaire, ont remis un cahier de doléances regroupant les « idées » de quatre-vingts enfants à Jean-Jacques Delmas ainsi qu'à l'inspecteur d'académie et aux directeurs des écoles. MM. Artis et Quintin étaient également présents. Mado Deshours, déléguée départementale de l'ICEM et coordinatrice de l'opération, a expliqué le projet en détaillant les objectifs éducatifs et sociaux. Ensuite, les enfants, par groupe de deux ou trois, se sont adressés au maire de Mende pour lui présenter, d'une manière originale, certaines doléances. En retour,



Jean-Jacques Delmas et l'inspecteur d'académie reçoivent les enfants qui ont écrit douze cahiers de doléances.

Midi Libre - Mende - Lozère - Juin 89

être plus scientifique, et apportera une connaissance précise des représentations mentales des jeunes de ce pays. Une analyse des contenus de l'ensemble des cahiers, ou d'un échantillonnage représentatif donnera une vision extrêmement précise de l'idéologie dominante des classes d'âge considérées. Sans anticiper sur les résultats d'un tel traitement des données — pour lequel un certain nombre d'institutions et de scientifiques ont été contactés — de grandes tendances se dégagent au cours d'une lecture rapide des cahiers que nous avons reçus : une immense angoisse et sensibilisation face aux problèmes de la pollution et de la destruction de la nature — angoisse bien plus

forte que celle qui touche au problème du chômage — se traduisant par exemple par un refus marqué de la chasse, une généro-



sité internationaliste très forte, en particulier en ce qui concerne la faim dans le monde (avec, en corollaire, un sens de la solidarité qui revient souvent, prenant pour modèle principal le chirurgien ou l'institution caritative), un pacifisme intégral, et un souhait très fort de répression de la délinquance, qui peut aller fréquemment jusqu'au désir de rétablissement de la peine de mort...

Les jeunes se sont exprimés sur tous les grands et « petits » problèmes de leur présent (car ils ne sont pas riches que d'avenir). Ils ont socialisé et officialisé cette expression en remettant ces cahiers dans les mairies, souvent en présence des parents et dans certaines municipalités, ils ont pu les lire parfois devant des milliers de personnes. Ils ont pu les faire entendre au conseil général, elles ont été transmises à tous les niveaux. Il y a dans les cahiers de doléances, matière à une connaissance et une prise en compte de la jeunesse de ce pays. Le dialogue est ouvert. Il faut faire en sorte qu'il continue.

Eric Debarbieux

A l'ombre du mur de Berlin : L'école sans murs

Après l'ère des écoles sans cloisons (open plan schools) qui devaient faciliter le fonctionnement en équipe des élèves et des maîtres, voici que nous viennent, également des États-Unis, les « écoles sans murs ».

Les préoccupations de ces écoles sont d'abord sociales : éviter aux jeunes le chômage à l'issue de la scolarité obligatoire, leur permettre de conserver des chances d'insertion professionnelle, même sans diplôme ou qualification.

Le souci d'intégration dans la vie sociale des jeunes en difficulté n'est pas uniquement américain ou allemand ; nous sommes-là devant un problème mondial qui éclipsé l'urgence de réformes qui ne toucheraient que l'enseignement élémentaire.

La ville-école : le concept

Nos camarades du Mouvement Freinet allemand participent à ce projet. Angela et Hartmut Glänzel, militants des « Pädagogik-Kooperativen » m'ont communiqué une importante documentation en sept brochures et une centaine d'extraits de presse sur cette expérience, méticuleusement préparée durant trois ans et mise en route officiellement en automne 1987.

La VILLE-ÉCOLE (Die Stadt als Schule) appelée aussi L'ÉCOLE SANS MURS (Die Schule ohne Mauern), c'est toute une ville balisée de lieux de stages pour permettre à des jeunes (ils sont un millier à New York) de se réaliser, à travers le travail et une production, mieux que par la soumission à des didactiques abstraites, dans une atmosphère mal supportée de contraintes scolaires et hiérarchiques. Le libre choix et l'autogestion de leurs stages doivent permettre à ces victimes du système scolaire ou du milieu social de ne pas se résigner au « No future ».

Trois ans de préparation

Voici donc, pour commencer, les composantes de cette expérience qui a été conçue en vue d'une généralisation mais qui, dans sa période initiale (de 1987 à 1989) a réuni cinquante-sept jeunes, huit enseignants et une cinquantaine de mentors de stages.

Cette limitation répondait surtout à un souci de prudence politique autant que méthodologique. L'expérience n'était pas sans risques car les autorités scolaires, les parents, les jeunes eux-mêmes ne l'abordaient pas sans une certaine méfiance. L'Allemagne fédérale, avec son système de formation dual, n'avait-elle pas trouvé déjà un type d'intégration des jeunes au travail que beaucoup de pays lui enviaient ? Quatre journées dans l'entreprise, une journée dans une école professionnelle, ont permis de former des apprentis qui, par des promotions internes en chaîne, peuvent espérer des postes de responsabilité qu'on ne confie, en France, qu'à des ingénieurs.

Pourtant à Berlin, moins qu'ailleurs, les jeunes n'acceptent d'être enrégimentés dès quinze ans dans un système efficace mais rigide. Ils répugnent à fréquenter des établissements où la discipline scolaire et des programmes contraignants ne leur laissent jamais la possibilité d'expérimenter leurs goûts et leurs aptitudes. Ils souhaiteraient une succession de stages divers, même sans avoir les niveaux et les diplômes requis. « La ville comme école » allait leur offrir cette possibilité en faisant même une passerelle leur permettant de retourner ensuite dans les structures de l'enseignement professionnel officiel.

Par ailleurs « LA VILLE-ÉCOLE » risquait de séduire une masse de jeunes adolescents à la recherche d'un « ailleurs » et d'un « autrement » alors que les structures d'accueil étaient encore fragiles et insuffisantes. Pour éviter le reproche de démagogie et de manque de réalisme, les fondateurs ont voulu restreindre l'admission à des jeunes qui n'étaient plus soumis à l'obligation scolaire — ce qui leur évitait aussi le reproche de concurrence déloyale de la part des établissements scolaires en place.

Pour cette période de tâtonnements, les auteurs du projet ne tenaient pas davantage à prendre trop de risques en accueillant des candidats ayant trop de problèmes psychologiques qui auraient réclamé des traitements thérapeutiques.

La promotion 1987-1989 a été constituée par trente garçons et trente filles (cinquante-trois Allemands et sept immigrés). Leur scolarité antérieure s'établissait ainsi : quatorze venaient d'une « Hauptschule » (école primaire prolongée), onze d'une « Realschule » (école moyenne correspondant au collège français), dix d'un lycée, quinze d'une « Gesamtschule » (école secondaire indifférenciée), six d'un second cycle technique, deux d'une école expérimentale (Waldorfschule) et un, de l'enseignement spécial.

Quels étaient leurs moyens de subsistance ? Dix-sept d'entre eux étaient à la charge de leurs parents et trente-trois devaient se contenter d'une aide publique (caisse de chômage, aide aux orphelins, assistance sociale). La majorité était formée de « SDF » (sans domicile fixe) : environ une trentaine allaient de squatt en roulotte, dix-sept vivaient dans des foyers pour jeunes et treize chez leurs parents. Les foyers pour femmes (qui accueillaient les filles) recevaient aussi des victimes d'agressions sexuelles. Bref, l'expérience « LA VILLE-ÉCOLE » ne ressemblait en rien à celle d'un établissement scolaire banal. C'était une plongée dans la misère des jeunes des grandes villes.

Une formation sur catalogue

Quelle alternative au lycée offrait « LA VILLE-ÉCOLE » ? Trois années (1984-1987) furent nécessaires à l'équipe de fondation (six enseignants, deux travailleurs sociaux, deux gestionnaires) pour mettre la formule au point : celle-ci repose actuellement sur une triple prise en charge des adolescents.

Les enseignants aident les candidats à choisir, sur catalogue descriptif, un stage d'une durée

qu'ils détermineront dans un des quarante-sept lieux professionnels répertoriés, une petite entreprise, un service ou une administration : pharmacie, bureau d'architecte, boulangerie, bibliothèque, imprimerie, atelier de dépannage TV, garage... Ce stage exige une présence régulière de sept demi-journées par semaine. Les entreprises et les services acceptant de participer à l'expérience furent démarchés pendant trois ans par les enseignants. Mais il ne suffisait pas de placer des jeunes, il fallait leur assurer un accueil, par une formation de quelques personnes de l'entreprise d'accueil. Il fallait aider les jeunes à constituer, progressivement, à partir de leur expérience nouvelle, une programmation des apprentissages intellectuels nécessaires à l'exercice de leur activité : savoir rédiger, calculer, perfectionner des connaissances géographiques ou scientifiques. Pour certains une mise à niveau scolaire devait être prévue lorsque les jeunes en exprimaient le désir. Normalement, à l'issue de deux années de stages divers, il était prévu que les jeunes tenteraient de faire valider, par une attestation ou un diplôme, le bagage acquis.

Les mentors, des bénévoles appartenant au personnel du lieu du stage et qui ont bénéficié d'une formation adéquate, mettent les stagiaires en confiance, leur fournissent des informations sur le fonctionnement de l'entreprise ou du service, les font participer aux activités de l'entreprise, les aident à rédiger, en guise de mémoire de stage, une monographie. Ainsi, dans l'atelier de reliure, les thèmes de recherche peuvent être : Comment choisir et utiliser matériaux et outils dans un atelier de reliure — Évolution historique de la reliure — Le travail manuel et le travail à la machine — De la reliure utilitaire à la reliure d'art.

Le mentor indique aussi les connaissances utiles à acquérir (en géométrie, physique, chimie, comptabilité) liées aux activités quotidiennes du stagiaire.

Les groupes de communication : deux enseignants animent un groupe de douze jeunes dans des locaux qu'ils ont aménagés ensemble : salles de réunion, salles audiovisuelles, bar. Les quatre groupes formés sur une base de cooptation fonctionnent parallèlement, trois demi-journées par semaine et parfois fusionnent en assemblée plénière. Ces groupes de communication doivent faire prendre conscience aux jeunes qu'un enseignement mutuel peut être rentable et efficace sous la forme d'échange d'expériences professionnelles, ou d'entraide dans certaines mises à jour scolaires.

Quel est l'avenir de la « VILLE-ÉCOLE » ? Les expériences américaines de Philadelphie et de New York qui durent depuis plus de vingt ans font espérer qu'elles peuvent être stabilisées en prenant la forme d'un établissement public. C'est pourquoi le Sénat de Berlin lui a octroyé une subvention de 12 millions de FF pour la période 1987-1991 avant de la voir aboutir en 1991 en création d'un lycée alternatif public d'un style nouveau.

La « VILLE-ÉCOLE », DIE STADT-ALS-SCHULE, Berlin, Friedrich-Strasse 224, 1000 Berlin 61. Tél. : 031-251 1001

Une institution de la classe coopérative : LE PLAN DE TRAVAIL

A Bonnetan, la classe des grands comprend des enfants de maturité différente (CE2, CM1, CM2), avec des effectifs corrects (de quinze à dix-huit enfants). Les apprentissages, scolaires et sociaux, ont donc du temps pour se mettre en place. De plus, les parents ont eux aussi fait leur apprentissage et ils transmettent tranquillement leur confiance aux nouveaux parents.

Quand la classe est « lancée » et que les projets des enfants et ceux de l'instituteur se bousculent, il paraît naturel de vouloir les organiser un peu mieux dans l'espace-classe ou l'espace-école et tout au long de la semaine et de l'année.

Il s'agit d'un apprentissage qui demande du temps, mais qui vaut largement le temps qu'on lui consacre : l'enfant apprend, peu à peu, à se rendre maître de son travail personnel et à peser sur les projets du groupe-classe.

Ce qui suit semblera peut-être complexe et ambitieux... Il existe bien sûr des étapes à respecter et au début, avec les CE2, le plan est plus une récapitulation du travail qu'une prévision. Mais, semaine après semaine, tout se met en place, la prévision et l'évaluation s'affinent au travers de crises et de discussions coopératives.

J'ajouterai, enfin, qu'on a le plan de travail qui correspond aux outils de la classe : sans de multiples outils, matériels ou institutionnels, le plan de travail resterait un vœu pieu...

Prenons le déroulement d'une semaine de classe, avec son projet collectif. Le projet individuel est traité dans le dossier annexé à ce numéro.

Le projet collectif de la semaine

Lundi matin de 9 h 15 à 10 h :

A. Les projets sont écrits au tableau, en vrac. Je note cette semaine-là :

- Les propositions ponctuelles des enfants :
 - des exposés prêts (à présenter) ;
 - de la gymnastique en salle (le temps est pluvieux) ;
 - l'anniversaire de Gabriel ;
 - le marché coopératif (généralement tous les quinze jours) ;
 - une réunion de coopérative (on a besoin de s'expliquer) ;
 - une recherche de mathématiques (les battements du cœur).

- Les plages horaires déjà discutées et implicites pour l'instant :

- une heure de travail libre le lundi matin ;
- des heures pour le plan de travail ;
- une heure et demie d'animation théâtrale ;
- activités de français et ateliers de français ;
- contrôle du plan de travail de la semaine.

- Mes propositions (en fonction des intérêts antérieurs ou des programmes) notées A.C. :
 - histoire : l'échelle du temps.
 - géographie : la terre et ses climats.
 - sciences : le squelette de l'homme (radiographies apportées par les enfants).
 - TV scolaire.

	Lundi 24	Mardi 25	Jeudi 27	Vendredi 28	Samedi 29	
9 h	QUOI DE NEUF ?	FRANÇAIS CM	FRANÇAIS CE	FRANÇAIS (tous)	RÉUNION DE COOPÉRATIVE	Projet de travail n° 10
/	Préparation du projet de travail n° 10	Atelier de français CE2	Atelier de français CM	- Lecture (CR de livres)	Responsables : Angélique et Florian	
10 h					- Corrigé des textes et rédaction	
10 h	Travail libre			- CR de la BTJ	MARCHÉ COOPÉRATIF (20 mn)	
/	Préparation d'exposés de lecture				EXPOSÉ : Le Moyen Age Vincent R et Frédéric J	
11 h	Prép. projet personnel TO7					
11 h	Ecrire des textes, etc.	TV : Lectures (CE) <i>Au voleur !</i>		TV : Lectures (CM) <i>Le lion</i>		
11 h	Histoire (A.C.) L'échelle du temps	Recherche de mathématiques	Recherche de mathématiques		Ateliers artistiques	Semaine du 24-11 au 29-11
/	Géographie (A.C.) La Gironde	Les battements du cœur (approche de la division)	Les battements du cœur (approche de la division)	Plan de travail personnel	Atelier musique	
12 h						
13 h 30	Plan	Plan	Plan	Contrôle du plan de travail personnel n° 10		24-11
/	de	de	de	Sciences (AC) Le squelette de l'homme		
14 h 30	travail personnel n° 10	travail personnel	travail personnel	EXPOSÉ : Le Panda		
14 h 30						au 29-11
/	Anniversaire de Gabriel	Animation	EXPOSÉ : Le chevalier combattant			
15 h 30				Ateliers manuels		
15 h 30	Ateliers artistiques	Théâtre avec Arlette S	Gymnastique (dans la salle des fêtes)			
/						
16 h 30						
	Responsables de jour Nelly B	Jérôme D	Frédéric J	Ludovic L	Alain C	

B. Les projets sont mis en place, sur la grille vide tracée sur le tableau, en fonction :

- des décisions de mise en place des semaines précédentes ;
- des impératifs horaires particuliers (l'heure à laquelle maman portera le gâteau ou l'heure précise de la TV) ;
- des désirs des enfants (« mon exposé sera prêt vendredi à 15 heures »).

C. La grille est recopiée et photocopiée.

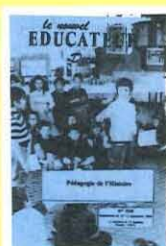
Ce projet est la référence pour notre rythme de la semaine.

Le projet est globalement respecté.

Les modifications sont décidées en coopérative, sur proposition d'un ou plusieurs enfants ou de moi-même.

Alain Camille

Lire dans le document du Nouvel Educateur, livré avec ce numéro, l'interview effectuée dans la classe d'Alain Camille par deux de ses collègues enseignantes du second degré. (Document n° 209 - Octobre 1989, Éditions PEMF).



A lire avec ce numéro :

le nouvel
EDUCATEUR

Documents
N° 209

Au sommaire :

- Travail individualisé : organisation pratique en maternelle par C. Saindon.
- Travail individualisé : outil d'autonomie. Interview d'Alain Camille par M.-C. Traverse et C. Mazurie.
- Fichiers d'apprentissages mathématiques individualisés au collège par E. Lèmyer.

Le travail individualisé

— Classe-nature et cahiers « verts » —

Cette classe maternelle tous niveaux part, tous les deux ans, en classe-nature avec ses correspondants. C'est une classe où les enfants restent parfois trois ans, trois ans et demi et cette activité est un projet sur deux ans.

Jonathan



en classe-nature en Carabelle.

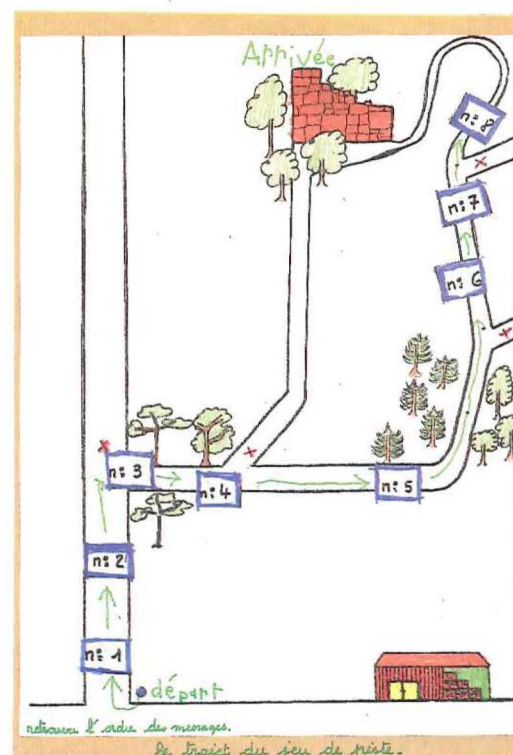


La première année...

Le projet de partir en classe-nature est proposé au second trimestre de l'année précédente. Nous allons visiter les locaux avec quelques parents et enfants, un mercredi. Je rapporte des photos pour les présenter à ceux qui n'étaient pas du voyage. Au troisième trimestre, nous travaillons sur tout ce qui sera nécessaire à notre séjour : vêtements, jouets personnels et matériel de classe, dessin, peinture, travail manuel, livres, documents (selon le projet pédagogique), jeux, pharmacie, instruments de musique. Les enfants composent également les menus et les listes des courses à faire. Tout ceci est présenté sous forme d'affiches : dessins et découpages des enfants, ce qui aidera aux préparatifs à la rentrée.

... prépare la suivante

Dès la rentrée suivante, les listes des courses à faire sont communiquées aux familles. Les mamans volontaires pour nous accompagner et faire la cuisine, le ménage, participent aux préparatifs et à la journée « commissions ». Nous partons : ma collègue de la classe correspondante et moi-même, nous répartissons les photos. Cent cinquante photos environ seront prises : des lieux, des divers moments de la journée, des différentes activités. Nous nous répartissons, par exemple, les vues extérieures et intérieures pour ne pas doubler les prises de vue et utiliser au mieux les pellicules. Les enfants ont été préparés à cela, ils nous demandent des photos.



Au retour, nous trions les diapos sur un plan de travail lumineux puis nous les classons. L'objectif de ce travail est de faire en sorte que chaque enfant mémorise et structure lui-même son séjour en donnant des titres aux différentes étapes et en les représentant par une diapo dessinée.

Une première projection en classe permet aux enfants d'apprendre à raconter. Ensuite, lors d'une projection aux parents, ils font à toutes les familles le récit du séjour. Un film vidéo du dernier séjour a été tourné.

Celui-ci avait été consacré à monter deux spectacles, avec mes collègues :

- Avec Domi : musique et lumières.
- Avec Annie : théâtre d'ombres à partir de contes inventés l'année précédente.

Chaque enfant choisit la photo, le dessin de la couverture de son cahier et la séquence sur laquelle il veut travailler pour la réalisation d'une BD collective. Mais il peut réaliser seul et pour lui certaines séquences.

Parfois on choisit les outils ou techniques ensemble, par exemple pour un travail collectif.

Ou bien chaque enfant utilise les outils et techniques qu'il préfère.

Le travail est en partie coopératif et permet des aller-retour entre le projet de groupe et le travail individuel, ce qui, nécessairement, crée des exigences : travail soigné, compréhensible pour tous.

Les enfants font avec moi les montages et les photocopies.

Parallèlement se constitue pour tous les enfants, les cahiers « verts » du séjour (voir fiche ci-jointe).

La veille de Pâques, cette année-là, on invite les familles pour bavarder, se souvenir en regardant ces cahiers :

bien à eux.
faits par eux.
tous ensemble.

Annie Solas

Les cahiers « verts » : objectifs et contenu

Le premier objectif des cahiers individuels est de motiver le travail du suivi du séjour en créant un document-souvenir que chacun gardera. Un cahier collectif restera dans la classe. Chaque enfant conserve ainsi une trace concrète tout en travaillant sur :

- ses souvenirs
- ses impressions
- sa mémoire sensorielle, affective, auditive, visuelle.

Le second objectif étant de structurer chez l'enfant le souvenir de son vécu pour qu'il en garde la mémoire.

AVANT DE DÉPART

À la rentrée, je donne à chaque enfant un cahier. Nous y mettons quelques travaux simples, avant le départ : le trousseau, les dessins, les dons reçus, un travail de lecture et le compte à rebours pour le départ.

AU RETOUR

Au retour, le travail du cahier se poursuit.

En voici le plan élaboré avec les enfants et affiché sous forme de plan de travail :

— Le trajet :

- élaborer un plan du trajet (repères pris et photographiés) ;
- dessiner, tracer le trajet sur une carte, prise de repères, le récit ;
- dessiner le car, dessiner les étapes ;
- réaliser une BD du trajet avec un dessin de chaque enfant ;
- dessiner la maison d'accueil.

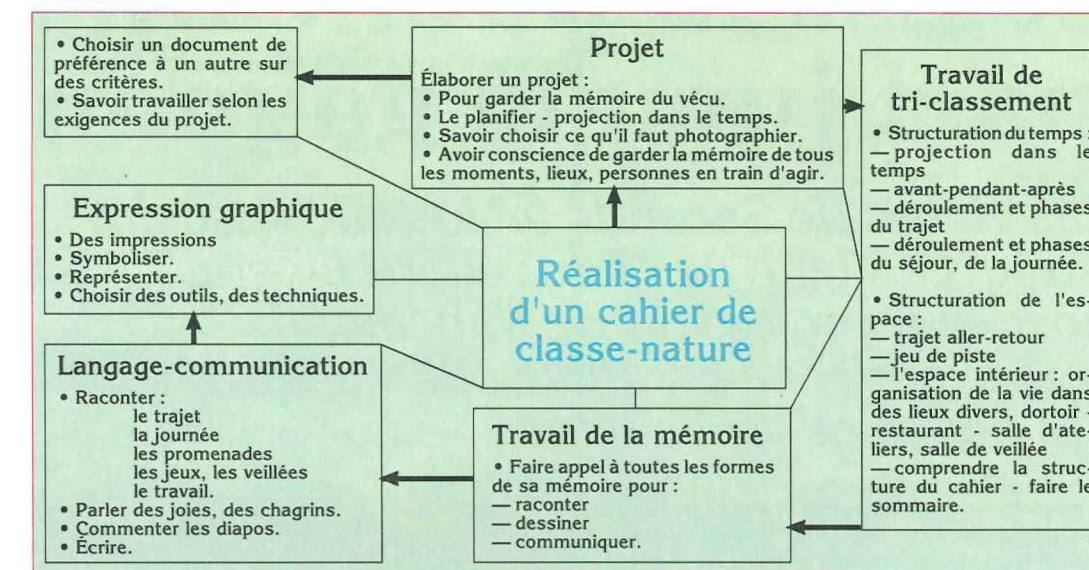
— Le déroulement de la journée :

Chaque enfant choisit une séquence et l'illustre. On réalise ainsi une affiche pour la classe (à partir des diapos). On symbolise les actes importants : se lever, s'habiller, déjeuner, travailler, jouer, dormir, toujours avec projection de diapos.

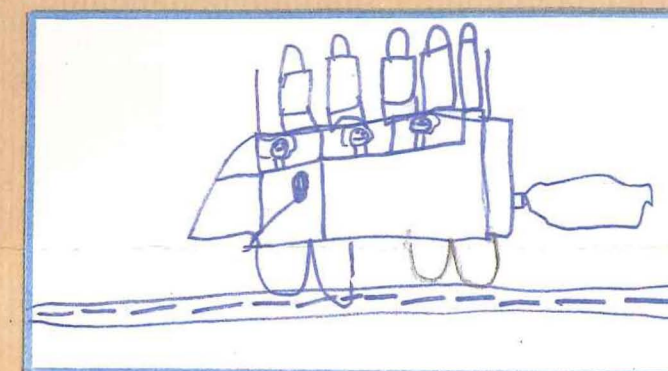
— La vie à l'intérieur :

- Les objets pour la cuisine.
- La veillée.
- Les repas.
- La toilette.
- La soirée anniversaire.

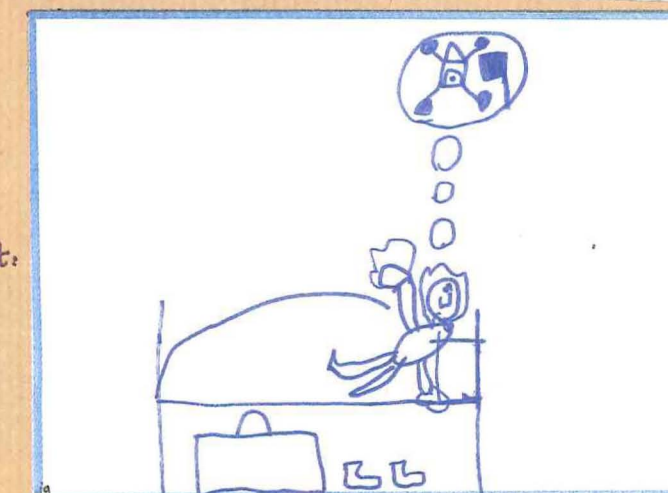
— Illustrer les chansons apprises avant le départ, pour chanter en commun.



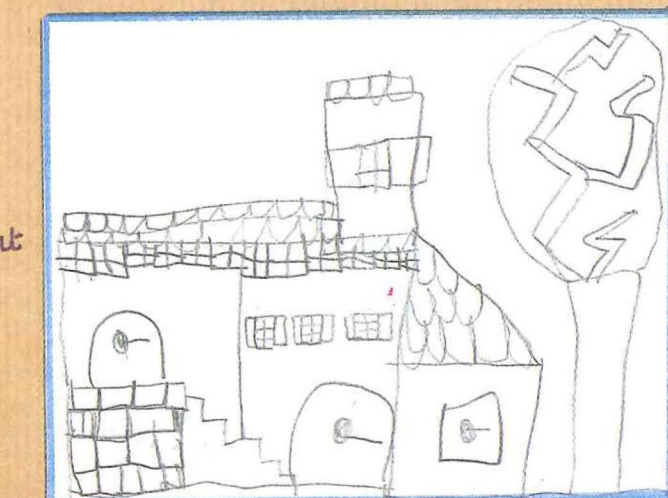
les valises sont
sur le car.
les enfants : dans
le car.



je dors : dans
mon lit.
ma valise et
mes pantoufles sont
sous le lit.



à Carabelle,
il y avait un
énorme chêne vert
à côté de
la maison.



Lycée Viette et Est Républicain : pari jumelé gagnant

Les élèves de Seconde technique spéciale du lycée Viette de Montbéliard vivent, avec leur professeur de français, une expérience originale : l'Est Républicain leur ouvre ses portes et ses colonnes.

Les élèves de Seconde technique spéciale (2 T Sp), issus de CAP, bénéficient d'un horaire renforcé en enseignement général pour pouvoir passer le bac F — ou autre.

Au lycée Viette de Montbéliard, ils pratiquent, avec M. Mulat leur professeur de français, une démarche pédagogique qui a abouti à une convention de jumelage entre leur lycée et un journal régional : l'Est Républicain. Nous avons rencontré M. Mulat :

« Il n'a jamais été question pour nous, lors d'une rentrée, de rédiger un beau projet avec demande de PAE auquel il faut à tout prix associer la classe, « heureuse élue »... »

C'est tout un cheminement collectif qui a été le nôtre. Résumons. Après la rentrée 87, une classe de 2 T Sp lors d'un conseil, décide de travailler sur le thème de la délinquance. Des recherches seront faites par groupes, des textes étudiés, d'autres produits... jusqu'au jour où sera exprimée la volonté de rencontrer des « professionnels » et de monter une exposition. Contacts, démarches, courriers, questionnements... Nous organisons ainsi dans l'établissement un forum d'une durée de quatre heures, réunissant (d'abord dans des ateliers réduits, pendant deux heures, puis en un large débat) un ancien responsable de la Commission des lois à l'Assemblée nationale, un commissaire de police, le responsable de la réglementation à la sous-préfecture de Montbéliard, des éducateurs de rue ou de prison, le responsable de l'ANPE, celui de la mission locale, le responsable d'un centre d'accueil pour les drogués, le responsable d'Emmaüs et la journaliste des faits divers d'un des deux journaux locaux. Vu l'ampleur que cela prenait, nous avons invité et associé à une partie de notre travail, et au forum, une autre de mes classes, la Seconde B T automobile, immédiatement enthousiasmée.

Tout le débat a été enregistré sur magnétophone. Naturellement nous avons eu l'idée d'exploiter ces enregistrements, de les monter pour les faire circuler et en donner des extraits à la radio du lycée mise sur pied par les 2 T Sp de l'année précédente. Cela échouera en partie à cause de l'ampleur de la tâche, mais aussi du besoin d'aller toujours plus avant.

Grand prix du concours Presse

Tombe alors l'information : un grand concours est organisé à l'occasion de la Journée nationale de la Presse. Pourquoi pas nous ? Nous avons des choses à dire... Nouveau projet avec contraintes cette fois. Recherches, études de presse, écriture, correction, dessins, photos, mise en



Extrait de Vita Presse

page — comme nous n'avions pas d'expérience, nous avons fait appel à une journaliste compétente en matière de maquette — initiation à un traitement de texte... Cela nous a permis de remporter le prix régional attribué aux lycées avec notre journal *Vita-Presse*.

Le départ est donné

En étudiant les journaux nationaux ou régionaux, nous nous sommes aperçus que les jeunes avaient peu de place, sinon lors d'un rare exploit, le plus souvent à l'occasion de faits divers les présentant comme victimes ou agresseurs à « montrer du doigt ». « *Et si nous faisons nous-mêmes l'article couvrant la remise officielle des prix !* » Cela n'aboutira pas car nous nous rendons compte que le saucissonnage de la journée scolaire ne nous permet pas de travailler assez vite pour pouvoir couvrir l'actualité.

Mais l'idée d'écrire dans la « presse des parents », celle qu'on ne lisait jamais auparavant, était née. Des contacts seront pris à nouveau avec les deux journaux régionaux. L'Est Républicain nous offre une page entière, fin mai. Nous la remplissons. Nous ne pourrons aller plus loin à cause

des convocations successives aux divers examens que je reçois tous les ans à partir du 15 mai.

Les informations circulent vite dans un lycée. Les nouveaux arrivants d'une nouvelle 2 T Sp, dès le mois d'octobre, veulent continuer le projet de leurs aînés. Nous ferons un nouveau forum, sur la violence cette fois, avec d'autres intervenants, dans les mêmes conditions. Et puis nous préparerons les clauses de la convention de jumelage de la classe avec L'Est Républicain. Signature officielle en novembre 1988. (Voir contenus en encadré).

Toutefois, il nous a fallu résoudre le problème de l'assurance.

En effet, si les textes officiels semblent vouloir favoriser l'innovation, le juridique ne suit pas. D'où la nécessité de signer une convention de stage tout à fait officielle et, pour l'établissement, de se faire couvrir par la MAIF, puisque l'État ne le fait pas. (Voir annexe à la convention.)

Commentaires

Les mini-stages fonctionnent. Quelques élèves, plus autonomes, ont préféré le travail indépendant : ils sont allés, spontanément, dans le cadre de nos recherches

avant-forum sur la violence, magnéto en bandoulière, interviewer avocats, juges, éducateurs... et même, petit exploit à mes yeux, le directeur de la prison dans ses locaux.

Par contre, malgré l'aide d'un journaliste, il nous est difficile de produire des articles publiables, car le travail « en temps réel » est impossible pour qui ne dispose jamais de plus de deux heures de français consécutives. L'article commencé, (même s'il a été ébauché à la maison) parvient très difficilement à être terminé à temps.

Autre problème : l'écriture journalistique elle-même. Nous nous sommes rendu compte de la difficulté à intéresser un lecteur... Mais on peut imaginer le profit que peut tirer le professeur de français que je suis, de cette simple constatation !

Nous sortons des articles de temps à autre. Finalement, dans ce jumelage, même nos échecs auront été très profitables.

L'avenir ? Les nouveaux, à la rentrée, en décideront. Le jumelage est renouvelable, donc susceptible d'être remis en cause tous les ans. Une pédagogie qui s'appuie sur le besoin réel, exprimé et non extorqué, des élèves, sans démagogie, se remet en cause tous les ans à la rentrée. C'est formidable de repartir à zéro ! Il y a tant de choses encore à faire. »

Michel Mulat

Convention de Jumelage

Par la présente, réunis ce jour, 21 novembre 1988.

M. Prudot Bernard, proviseur, représentant le lycée technique Viette à Montbéliard.

M. Mulat Michel, professeur de français dans l'établissement sus cité.

M. Dollet Ch., journaliste représentant L'Est Républicain...

établissent une convention de jumelage entre le lycée technique Viette et L'Est Républicain, édition de Montbéliard.

Chapitre 1 : Sont concernés par les clauses de cette convention :

Article 1 : Dans le cadre du cours de français, les classes et les élèves qui seraient motivés, sans que rien ne leur soit imposé.

Article 2 : Un club Presse, qui pourrait soit prolonger le cours de français, soit avoir un caractère autonome.

Chapitre 2 : Les objectifs seraient les suivants :

— faire une étude de la presse qui implique des professionnels ;

— produire des articles de journaux scolaires permettant une meilleure compréhension et de la presse et du fonctionnement de notre société ;

— assurer avec une fréquence qui reste à déterminer avec les parties concernées une page « Jeunes » dans L'Est Républicain ;

— ouvrir l'internet vers l'extérieur en collaborant à l'aide d'une rubrique « actualité » à la radio du lycée : RVM.

Chapitre 3 : Le contenu devrait rester ouvert mais implique notamment dans la mesure des possibilités des parties concernées :

Article 1 : Une participation à la page « Jeunes » dans L'Est Républicain comme indiqué au chapitre précédent.

Article 2 : La possibilité de suivre des mini-stages avec des professionnels. Dans ce cadre, devra être établie nominativement la convention de stage annexée. Ces mini-

stages ne sauraient ni perturber l'enseignement en d'autres matières que le français, ni excéder une journée.

— A charge pour l'élève concerné de prendre rendez-vous à l'avance avec le journal et de signer la convention de stage après accord de l'administration du lycée technique.

Article 3 : Le journal L'Est Républicain s'engage à accueillir un groupe ou la classe entière, pour des visites de ses locaux à Montbéliard et Nancy ; rendez-vous devra préalablement être pris.

Article 4 : L'Est Républicain offre une collaboration régulière d'un ou de journaliste (s) selon la compétence requise par une intervention donnée dans le cadre de la classe de français ou d'un club Presse. Cette participation pourrait être :

- l'animation du club ;
- l'aide à la préparation d'un journal scolaire ;
- l'aide à la préparation d'un flash d'actualité pour RVM ;
- l'aide à la conception de la page « Jeunes ».

Article 5 : L'Est Républicain, aux fins d'une étude de la presse par exemple, et d'un affichage sélectif de l'actualité, verse un abonnement à son journal pendant la période scolaire, à l'exclusion de toutes périodes de vacances scolaires, ceci tant que vaudra le présent jumelage.

Signatures

Annexe à la convention de jumelage établie entre lesdits établissements

Article 1 : La présente convention s'inscrit dans le cadre de la convention de jumelage établie entre :

— M. Prudot Bernard, proviseur, représentant le lycée technique Viette à Montbéliard.

— M. Mulat Michel, professeur de français dans le même établissement.

— M. Dollet Ch., journaliste, représentant L'Est Républicain.

Elle définit les conditions des mini-stages envisagés dans la convention de jumelage.

Nom - Prénom - Classe.
Le lycée s'engage à porter cette convention à la connaissance de l'élève, ou s'il est mineur, de son représentant légal, et à obtenir préalablement au stage — soit de l'élève, soit de son représentant légal — un consentement exprès aux clauses de la convention.

Article 2 : Le stage de formation a pour objet essentiel d'assurer l'application pratique de l'enseignement donné au lycée.

Article 3 : Le programme du mini-stage est établi par le chef d'entreprise en accord avec le professeur de français et le proviseur du lycée.

Article 4 : Le mini-stage aura lieu le ... de ... h à ... h, date à laquelle la présente convention expire.

Article 5 : L'élève stagiaire, pendant la durée de son séjour dans l'entreprise, demeure étudiant du lycée. Pendant l'accomplissement du stage, il est suivi par le proviseur du lycée ou par l'enseignant responsable.

Article 6 : Durant le stage, l'élève stagiaire est soumis à la discipline de l'entreprise, notamment pour ce qui concerne l'horaire. Il est tenu au secret professionnel.

Article 7 : En cas de manquement à la discipline, le chef d'entreprise se réserve le droit de mettre fin au stage de l'élève stagiaire fautif, après avoir prévenu le proviseur du lycée par téléphone.

Article 8 : Au cours du mini-stage, l'élève stagiaire ne peut prétendre à une rémunération de l'entreprise. Il continue à bénéficier de la législation sur les accidents du travail. En cas d'accident survenant à l'élève stagiaire, soit au cours du travail, soit au cours du trajet, le chef d'entreprise s'engage à faire parvenir toutes les déclarations le plus rapidement possible au proviseur du lycée ; il utilisera à cet effet les imprimés spéciaux qui seront mis à sa disposition par le proviseur du lycée, à charge pour celui-ci de remplir les formalités prévues.

Article 9 : Les frais nécessités par le stage sont à la charge de l'entreprise.

Travailler autrement au lycée

Réussir la classe de seconde

Film-vidéo de 18 mn

CNDP - Production 1988

Ce film a été conçu d'une part par des responsables et des professeurs-animateurs du bureau de l'Innovation pédagogique et des Technologies nouvelles - DLC 15 du ministère de l'Éducation nationale, d'autre part par les responsables et animateurs du CNDP.

Description succincte du scénario

Le film débute par un dialogue avec une mère d'élève. Celle-ci évoque les difficultés que son fils aîné Nicolas a rencontrées au cours de sa scolarité et particulièrement lors de son entrée en classe de seconde indifférenciée. Nicolas énumère quelques-unes des difficultés et tente d'en cerner les causes de son point de vue.

Autour des élèves, bénéficiaires immédiats, trois ou quatre publics au moins peuvent, à des degrés divers, être concernés :

- les enseignants ;
- les personnels d'éducation, d'orientation, d'administration ;
- les parents ;
- les autorités territoriales.

En premier lieu, nous pouvons identifier un groupe de difficultés qui s'articule autour des deux notions suivantes : adaptation et disciplines nouvelles.

Comment peut-on alors organiser un établissement de telle sorte qu'une réponse concrète soit apportée à cette demande ? Un premier témoignage issu d'un travail fait au lycée de Lagny tente de répondre à cette question.

Nicolas poursuit. Cela permet de pointer un autre groupe de difficultés qui s'articule autour des deux notions suivantes : les différences de niveaux entre les deux cycles et l'accroissement des exigences. Comment peut-on alors aider l'élève à maîtriser son travail personnel et mieux appréhender ses résultats ?

Un second témoignage issu d'un travail mené au lycée d'Aulnay-sous-Bois, peut répondre à cette question.

Enfin il s'agit de l'évaluation globale de fin de trimestre ou d'année et de l'orientation.

Comment peut-on alors organiser un conseil de classe qui permette un échange réel d'informations entre les divers partenaires concernés, en vue de prendre des décisions efficaces et justifiées par des données pertinentes, valides et fiables recueillies au préalable ?

Un troisième témoignage issu d'un travail réalisé au lycée Henri-Parriat de Montceau-les-Mines offre un exemple d'amélioration de l'efficacité du conseil de classe. En filigrane, tout au long du film interviennent les notions fondamentales de « travail en équipe pédagogique », de « projet pédagogique ».

C'est donc en interpellant le spectateur sur ces notions que s'achève ce film.

• Information rédigée et communiquée par J.-C. Régnier, professeur-animateur au bureau DLC 15 du ministère de l'Éducation nationale ayant participé à la conception et à la réalisation de ce document vidéo.

• Film à commander à : CNDP - référence 002P5779 VHS - 29, rue d'Ulm - 75230 Paris Cedex 05.

Pour les adultes

Le passeur de Garonne de Michel Barrios Nouvelles - 220 pages

Tendres, cruelles, fantastiques ou ironiques, dix-neuf histoires courtes. Presque toutes ont pour cadre le Comminges, au pied des Pyrénées, là où exerce et habite notre camarade instituteur Michel Barrios.

Un Comminges dont le quotidien cache parfois d'étranges péripéties. Des histoires où le normal dérape quelquefois. Jusqu'à la rupture. Jusqu'à basculer dans l'anormalité.

Sur notre réseau télématique ACTI, notre camarade Dominique Couturier tenait d'ailleurs spontanément à témoigner :

« Des nouvelles pleines de tendresse, d'humour noir, un peu de fantastique. Une langue à la fois simple et élégante. »

... Et pour ceux qui craignent la fermeture de leur école, il y a une solution originale dans l'une de ces nouvelles !

Alex Lafosse

A commander à Michel Barrios, École de Saleich, 31260 Salies-du-Salat.

Le paranormal de Henri Broch

Collection Points, Sciences, S.60
Éditions du Seuil, 1989

Voici la réédition, mise à jour, en collection de poche, d'un livre fort drôle et fort sérieux. Devant le déferlement actuel des pseudo sciences et de l'irrationnel, l'auteur, professeur de physique à l'université de Nice, réagit, sans pour autant tomber dans un scientisme étroit, en partant d'exemples plaisants et célèbres : le Saint Suaire de Turin, le cosmonaute Maya, etc. Puis, il brosse un portrait des prétendus spécialistes et de leurs procédés. Il termine par des réflexions qui peuvent nous aider à mieux pratiquer notre esprit critique, et surtout — voilà qui nous intéresse en tant qu'éducateurs — à mieux le faire pratiquer.

En annexe, une documentation thématique bien précieuse (surtout lorsque nos élèves abordent ces sujets...). Tout ou presque y est recensé, avec des références solides et accessibles.

Au fait, connaissez-vous le « triangle des Bouches-du-Rhône » ? Remarquable canular qui a parfaitement marché, tant notre crédulité et notre soif de mystère sont grands.

Jacques Brunet

Lire ou vivre ?

Lire les droits de l'homme à l'école

de J. Crinon

Éditions Magnard - Mars 1989
160 pages

Travail d'instituteurs et de professeurs d'École normale dans le cadre de l'INRP

Éduquer aux droits de l'homme par la lecture, du CP à la 5e.

Analyse « modèle » de onze livres, sélection d'ouvrages (y compris chansons) et documentation annexe.

Publications de l'École moderne française



J Magazine n° 102

Au sommaire :

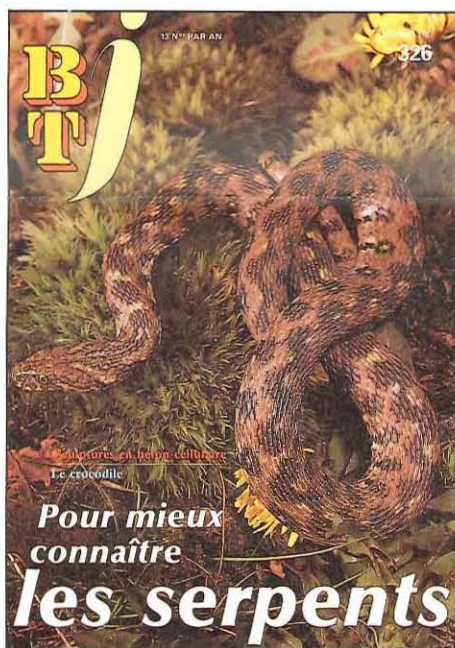
- *Histoires* : La marguerite et le coquelicot. La fête.
- *BD* : Le taureau génial. Le pêcheur.
- *Je cuisine* : La brioche rapide.
- *Je fabrique* : Une marionnette.
- *Je joue* : Le rallye.
- *Je me demande* : Les repas



BTJ n° 326

Pour mieux connaître les serpents

Dans l'esprit de beaucoup de gens, le serpent est un animal dangereux, donc à détruire. Cette BTJ a pour objectif d'induire un changement de comportement en détruisant les idées préconçues. Elle veut également montrer combien la disparition de cette espèce serait néfaste pour le maintien de l'équilibre écologique et biologique.



BT n° 1011

Les aqueducs

Cette BT retrace toutes les étapes de la construction d'un aqueduc, présente les outils et les techniques dont disposaient les Romains et suit les différentes utilisations de l'eau dans la ville romaine.

L'analyse des onze livres est faite sous forme de « fiches » sacrifiant à l'évaluation. Décortiquer et surexploiter une oeuvre la fait-elle mieux aimer ?

Les voies de « l'intelligence du coeur » divergent du discours académico-pédagogique-new-look.

La sélection est utile et judicieuse ainsi que la présentation générale qui ambitionne « l'acquisition d'une culture ».

Documentation intéressante malgré un oubli de taille : la Déclaration des droits de l'enfant.

Pour étoffer votre BCD et picorer des idées.

Claude Guilhaumé



BT2 n° 220

La France de 1900

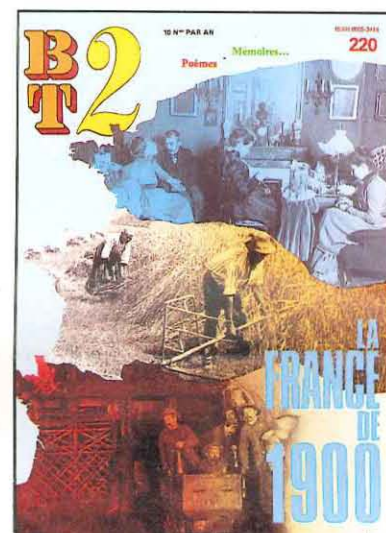
Les auteurs de cette BT2 ont voulu limiter leurs investigations aux toutes premières années du XX^e siècle, aux années 1900, à la Belle Époque.

Mais la Belle Époque pour qui ?

A partir de passionnants témoignages, originaux ou extraits de romans célèbres, les auteurs animent la vie quotidienne de trois classes sociales essentielles et fort différentes de la société française de cette époque :

- les paysans et le monde rural,
- la bourgeoisie aisée,
- le prolétariat industriel.

Les amoureux de l'histoire seront comblés mais les nostalgiques ne sont pas à l'abri des surprises.



Livre-cassette documentaire n° 5

L'homme et les légumes De l'Amérique à l'Europe

Savez-vous que les croyances, les acquis culturels ont joué et jouent toujours un rôle important dans notre alimentation ?

Que par exemple, avant 1750 il était impensable de présenter un plat de crudités ?

Grâce au talent de François Lupu, ethnologue au musée de l'Homme, nous découvrons comment petit à petit se sont construites nos habitudes alimentaires actuelles et quelle peut être leur évolution dans le monde moderne industrialisé.

Europe Révolution

Cahiers pédagogiques - CRAP
N° 274-275 - Mai-juin 1989

Le volumineux cahier pédagogique de mai-juin 1989 (numéro double) présente deux dossiers dont la rencontre n'est pas fortuite : L'École, face d'une part, à la Révolution française (peut-on y échapper ?) d'autre part, à l'Europe : ou comment faire un bon usage d'une commémoration et comment se préparer à un avenir qui reste imprévisible (l'horizon 1992)

A commander à CRAP, 5, impasse Bon-Secours - 75543 Paris Cedex 11. Tél. 43.48.22.30.

Pour les jeunes

Escadrille 80

de Roald Dahl
Éditions Folio Junior

Histoire peut être un peu trop compliquée pour des élèves de cours moyen. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Roald Dahl a été pilote de chasse dans la Royal Air Force. Escadrille 80 est un récit autobiographique où se mêlent rencontres avec des serpents, découverte de troupeaux d'éléphants, affrontements avec l'Allemagne d'Hitler, combats aériens sans merci. Le livre est bien illustré de photographies, de cartes et d'extraits de carnet de bord.

Un fauteuil à dormir debout

de Jean-Luc Moreau
Éditions Messidor - La Farandole

Pour son anniversaire, Balthazar veut un petit frère ou une petite soeur, un chien ou un chat ou une souris blanche. Mais ses parents lui offrent un fauteuil, pas n'importe lequel... Cinq histoires dans un même livre, cinq histoires à vous faire rire, rêver et dormir debout. Lecture facile, personnages amusants mais pas une seule illustration.

Les pavés de la colère

de Laurence Camigliéri
Éditions Messidor - La Farandole

Une histoire qui se déroule de 1831 à 1834 à Lyon, chez les canuts tisseurs de soie. Ils veulent vivre en travaillant ou mourir en combattant. Jean-Marie, âgé de treize ans, mais déjà au travail, participe aux insurrections. Un récit pour Lyonnais ou pour amateurs d'histoire de France. Plus destiné aux adolescents qu'aux enfants. Pas d'illustrations et un prix trop élevé pour un livre format poche de 170 pages.

Cinq histoires pour avoir peur

Éditions Gallimard
Cinq Folio Benjamin réunis sous une couverture cartonnée

Il y a un cauchemar dans mon placard

Renversement progressif des représentations. Le cauchemar-monstre nocturne effrayant devient une grosse bête molle et pitoyable pendant que l'enfant prend de l'assurance en s'appuyant sur ses armes-jouets.

Le garçon qui criait

La leçon de morale que chacun a entendue à l'école quand il était petit. Illustrée de succulents dessins. On attendait que l'histoire traditionnelle soit détournée, mais qu'on se rassure, le garçon est tout de même puni. Ouf, la morale est sauve.

Bernard et le monstre

Comment, quand des parents deviennent monstrueux, un monstre se substitue à leur enfant.

Bizardos

Une histoire pour ne pas avoir peur. Des squelettes qui circulent la nuit pour effrayer les gens. C'est raté, les gens dorment. Et il n'y a pas d'enfant auquel pourrait s'identifier le jeune lecteur de cette histoire pour avoir peur.

L'énorme crocodile

Bien qu'aussi rusé que Renard, l'énorme crocodile, voit déjoués tous ses pièges à enfants par d'autres animaux amis des enfants.

J. Query

Films-vidéo et apprentissages

Lire,
c'est vivre

Un document
vidéo
de l'ICEM 57

Des membres de l'ICEM*, avec le concours de Sonimage (Atelier de communication), ont réalisé ce montage vidéo, sur le thème de la lecture.

Ce film constitue un document de première importance, et surtout, un excellent support de réflexion pour tous ceux qui souhaitent promouvoir la lecture, en mettant en oeuvre de nouvelles démarches d'apprentissage, dans un domaine essentiel au développement des enfants.

Ce film qui s'adresse aux enseignants, parents d'élèves, normaliens, éducateurs, bibliothèques, centres éducatifs, peut être le point de départ d'une action culturelle en direction des enfants : jeunes lecteurs, enfants en apprentissage, lecteurs en difficultés.

Soucieux d'authenticité, les auteurs ont choisi de donner la vedette aux enfants en situation de lecture.

Dans des séquences filmées en classe et ailleurs, on peut voir :
— la manière dont se construit la lecture, en lien permanent avec l'environnement ;
— les enfants accédant naturellement aux multiples formes d'écrits.

On peut entendre :
— des témoignages d'enfants vivant à leur rythme l'apprentissage continu de la lecture ;
— des témoignages de leurs parents, d'anciens élèves, d'autres adultes.

Emboitant le pas aux récentes découvertes confirmant la voie ouverte par Freinet, admise par beaucoup, que l'enfant peut apprendre à lire naturellement et avec plaisir, si on le met en situation de lecteur, ce film est significatif de l'engagement militant de ses auteurs et de leur souci quotidien :

L'enfant et son avenir

Durée du film : 17 mn. Disponible en VHS Sécam (au prix de 250 F l'unité) - en U.MATIC 3/4 Pal ou Sécam (prix à demander).

* ICEM 57 : Groupe départemental de l'Institut coopératif de l'École moderne-Pédagogie Freinet de la Moselle.

ABONNEMENT 89-90

Si vous étiez abonné, en 88-89, à l'une des revues PEMF, n'utilisez pas ce bulletin pour vous réabonner. Attendez de recevoir le bulletin spécial de réabonnement.

le nouvel

EDUCATEUR

ADRESSE DE LIVRAISON

En capitales.
Une seule lettre par case.
Laisser une case entre deux mots.

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code Postal _____ Commune _____

Pays _____

A174

s'abonne à :

Le Nouvel EDUCATEUR avec dossiers

(1) Tarif valable jusqu'au 31 mai 1990

REGLEMENT : doit être joint, excepté dans le cas de facturation à un libraire, un établissement, une mairie ou un organisme public.

MONTANT

Qté Code TARIF (1) Montant

France

5331 226 F

TOTAL

Date : _____

Signature : _____

Découvrez 36.14 ACTI Serveur pédagogique de l'ICEM

Tout ce que vous découvrirez en choisissant le service 1 est accessible à toute personne possédant un minitel : collègues, parents, enfants. Par contre, le service 4 nécessite au préalable l'attribution de **Boîtes aux lettres**.

Le service 1 vous donne accès aux six options suivantes :

L'option 1 permet de découvrir le journal vidéotexte réalisé par les classes. La durée d'existence des pages est limitée dans le temps pour éviter le découragement de certains consultants.

Vous pouvez découvrir la liste des dernières pages présentées, ainsi que les mots-clés permettant de les consulter. Vous avez intérêt à relever sur un papier tous les mots-clés (en inverse vidéo) qui vous intéressent afin de pouvoir accéder à toutes les pages désirées sans repasser par le menu du journal. Quand vous avez lu la page du journal, vous tapez, sans vous préoccuper de l'affichage, le mot-clé de la page que vous voulez voir et vous appuyez sur envoi.

L'option 2 vous permettra d'appréhender l'état d'esprit qui a donné naissance à cette expérience de communication et de connaître les classes qui participent aux échanges.

L'accès aux différentes pages de présentation des classes est possible par mot-clé.

L'option 3 ouvre l'accès à des contes interactifs que vous pouvez lire mais que vous pouvez aussi compléter avec les enfants. Il faudra rédiger les pages que vous souhaitez proposer en indiquant bien à quel point du conte il faudra les accrocher (chaque page est numérotée sur l'écran, en bas à gauche).

Pour faciliter le travail de saisie de la page, utiliser une grille standard vidéotexte en vous rappelant qu'il ne peut y avoir plus de deux couleurs sur les six zones de chaque case. Il ne vous reste plus qu'à poster votre feuille. (Adresse du serveur en fin de mode d'emploi.)

L'option 4 donne accès à la presse des enfants de diverses écoles.

L'option 5 : La Révolution française. Les dates. Les hommes. Dictionnaire. Calendrier. Livres.

L'option 6 permet de revoir ou de découvrir les anciennes pages du journal vidéotexte.

Prix de la consultation :

Appuyez une fois sur **Connexion/fin**. Vous reviendrez alors sur la page **Télélet 2** et vous pourrez noter le coût de votre communication. Pour arrêter, appuyer à nouveau sur **Connexion/fin**.

Renseignements auprès de : Bernard Monthubert
41, rue Aliénor d'Aquitaine - 86100 Châtelleraut
Tél. : 49.23.43.11

ou

Roger Beaumont - Polionnay - 69290 Craponne
Tél. : 78.48.10.60.

Vient de paraître (juillet 89)

Les actes du premier symposium international sur la pédagogie Freinet

(Bordeaux, mars 1987)

Les vingt-et-un articles réunis dans ce livre constituent les actes de la première manifestation scientifique consacrée par une université française à Freinet et au mouvement de l'École moderne. A cette occasion des militants de l'ICEM et des universités ont effectué en commun un important travail scientifique sur les données d'archives, les appareils conceptuels et l'analyse des pratiques.

Les différentes contributions sont regroupées autour de cinq thèmes : histoire et sociologie du mouvement, évaluation, analyse, actualisation et mise en place des concepts, rayonnement, technologies nouvelles.

Auteurs des communications publiées : Barré, Boumard, Bru, Brunet, Bellot, Clanché, Debarbieux, Delobbe, Dietrich, Dumas, Guérin, Houssaye, Jardiné, Lafosse, Launay, Lelièvre, Peyronie, Pomès, Roycourt, Testanière, Vial, Wittwer.

Cet ensemble présente un grand intérêt pour les chercheurs, historiens de l'éducation, praticiens et formateurs.

Il est édité par les Presses Universitaires de Bordeaux, au prix de 120 F (achevé d'imprimer en juillet 89), 33405 Talence.

La Révolution française sur le minitel

Tous ceux qui possèdent un minitel et qui sont intéressés par la Révolution française peuvent faire le 36.16 code ARCHIV. Ils auront alors accès à une banque de données historiques à caractère pédagogique, culturel et éducatif.

900 pages environ de documentation sont insérées dans le logiciel. Plusieurs entrées sont possibles :

- recherche multicritères : dates, années, institutions, faits politiques, biographies, faits économiques, État, phénomènes sociaux, doctrines... ;
- recherche chronologique ;
- bibliographie.

La consultation est rapide, tous les faits étudiés sont analysés systématiquement.

D'autres sujets sont en prévision :

- les grandes puissances mondiales entre 1918 et 1939 ;
- les grandes puissances mondiales de 1940 à 1958. La guerre et la décolonisation.

Janine Charron

Comité de rédaction

Eric Debarbieux, Monique Ribis, Roger Ueberschlag et un réseau de correspondants locaux.

L'Institut coopératif de l'École moderne (ICEM)
Président : André Mathieu 62, Boulevard Va n Iseghem - 44000 Nantes

Colloque

« La Cité et ses cultures »

24-25-26 novembre 89

à Evry (Essonne)

Thème : apprendre à mieux gérer les situations de contacts de notre société et valoriser les réalisations où le respect des particularismes rejoint celui des droits de l'homme.

Adresse :

Association « La cité et ses cultures »,
Arlette Laurent-Fahier,
56, boulevard des Batignolles, 75017 Paris.
Tél. : 16.1-43.87.61.15 - Poste 227.

Réalisé par des jeunes... et leur prof...

Prendre la parole en 89

Des doléances de 1789 aux revendications de 1989

Du droit à la vie au droit à bien vivre

Les hommes de 1789 ont essayé d'exprimer leurs doléances.

Seuls les bourgeois, les hommes ont su, ont pu s'exprimer au nom du peuple, des femmes, des enfants, des non-privilegiés qui formaient 98 % de la population.

En 1989, les choses ont bien changé dans les textes mais les enfants, les femmes, les sans-travail et les chômeurs n'ont toujours pas accès à la parole presque toujours récupérée par les hommes, les nantis, les professionnels de la communication ou de la politique.

Ce film « Prendre la parole en 89 » au travers d'Avignon et des expositions d'Alain Timar « Eh les morts, réveillez-vous ! » à la mairie d'Avignon et de Marie-Pierre Foissy Aufrère « La mort de Bara » au musée lapidaire montre ce long et difficile cheminement de la prise de la parole.

Ces adolescents qui ont osé s'approprier la parole et l'amplifier grâce à la magie de la caméra nous communiquent leur désarroi mais aussi tout leur espoir dans l'évolution des droits et des devoirs des hommes.

Production SOCOPRODIC, Collège Lou-Vignères - Vedène.

Cette cassette vidéo est en vente à 200 F.

A commander à :
G. Bellot, 366, avenue de la Libération
84270 Vedène.

L'Institut coopératif de l'École moderne, fondé par Célestin Freinet, rassemble des enseignants, praticiens et chercheurs, dans des actions de formation continue, de recherche pédagogique, de production d'outils et de documents. C'est au sein de ses membres qu'est constitué le comité de rédaction du Nouvel Educateur.